

COMMUNE DE GRISOLLES

AVIS
concernant l'aménagement foncier
lié à la L.G.V. Bordeaux-Toulouse

Une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF), va être constituée avec les communes de CAMPSAS, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, FABAS, CANALS, POMPIGNAN, DIEUPENTALE, en application de l'article L121-4 du code rural de la pêche maritime pour les opérations d'aménagement foncier liés à la LGV Bordeaux-Toulouse.

Cette commission comprendra deux propriétaires de biens fonciers non bâtis, et un suppléant, élus par le Conseil Municipal.

L'élection aura lieu le mardi 11 février 2025 et les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date à 20h00.

Le Maire,



Serge CASTELLA